L'AMI DU FRÈRE ANDRÉ

Unis pour la promotion de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal !

Un grand Noël classique à l'Oratoire avec Marc Hervieux,
Les Petits Chanteurs du Mont-Royal et un ensemble instrumental

Une seule représentation dans la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph

Samedi 17 décembre 2011 à 20 h

Le ténor Marc Hervieux

L'ORATOIRE
Saint-Joseph du Mont-Royal

« Une foi qui transforme la montagne »

Par Sylvie Bessette

La foi qui transporte les montagnes, vous connaissez ? Voilà une expression répandue, toujours populaire par sa force d'évocation. Elle parle de ceux dont la foi profonde a permis d'atteindre des buts qu'ils pensaient inaccessibles, de résoudre des problèmes pour eux insurmontables, de braver la maladie, le deuil, la peine, la douleur… tout ce qui, dans la vie, peut paraître une montagne.

En la transformant un peu, le thème de la nouvelle année pastorale à l'Oratoire reprend cette expression tirée de l'évangile de Marc (11, 22-23) : « Jésus leur dit : Ayez foi en Dieu. En vérité je vous le dis, si quelqu'un dit à cette montagne : Soulève-toi et jette-toi dans la mer, et s'il n'hésite pas dans son cœur, mais croit que ce qu'il dit va arriver, cela lui sera accordé. » Durant l'année pastorale 2012, on parlera plus précisément à l'Oratoire d'« Une foi qui transforme la montagne ».

Ce thème nous rappellera que l'Oratoire est bâti sur le roc du mont Royal, dont il a transformé le visage depuis 1904. Il nous rappellera aussi la foi très profonde du frère André, cette foi qui a transformé la montagne en en faisant un lieu de pèlerinage et d'accueil. Le frère André, appuyé sur sa confiance inébranlable en saint Joseph et grâce à l'aide de ses nombreux amis, en a fait un endroit voué à la prière, au recueillement. Il en a fait aussi un refuge où on peut venir déposer ses souffrances.

Le mont Royal a été transformé par la foi de saint frère André. Mais ensuite, ce sont des millions de pèlerins qui ont continué à faire vivre cette œuvre d'espérance qu'est l'Oratoire Saint-Joseph. Ils ont transformé la montagne en la fréquentant fidèlement, ils en ont fait un lieu de rencontre avec Dieu. Sur le mont Royal, ils viennent déposer leur quotidien, ils viennent confier ce qui leur semble une montagne : maladie, manque de travail, conflits de toutes sortes. Sur la montagne encore, ils trouvent espérance et réconfort.

suite à la page 6 →

André Charron

Un repas entre amis

À chaque année, les dimanches du mois d'octobre nous permettent d'accueillir près de 2 000 Associés du frère André qui acceptent de venir partager avec nous un moment de prière et de partage amical autour d'un bon repas.

Des hommes et des femmes venus de diverses régions, du pays et même des États-Unis, se retrouvent comme une très grande famille. Chacun, chacune a rencontré sur son chemin cet ami de tous, saint frère André. Ils ont accepté de participer à l'œuvre extraordinaire qu'il a amorcée. Ils viennent redire leur engagement à supporter la mission que frère André a commencée et qui continue aujourd'hui à servir des centaines de milliers de pèlerins. Des gens qui ne s'étaient jamais rencontrés se retrouvent à une même table, chacun raconte un peu comment il a connu l'œuvre de frère André et pourquoi elle demeure importante pour eux.

Il y a pourtant dans ces rencontres des dimanches d'octobre plus qu'une rencontre entre amis. C'est pour chaque personne l'occasion de sentir la force qui se dégage de la présence de milliers de pèlerins qui circulent sur le site et qui viennent jour après jour redire leur foi et leur confiance en saint frère André et en saint Joseph.

Ces rencontres avec les Associés viennent renouveler et renforcer mon engagement à poursuivre la mission que nous a confiée saint frère André. Nous prenons conscience que la reconnaissance de frère André parmi les saints de l'Église nous appelle à renouveler nos efforts pour poursuivre son œuvre et sa mission. Il fait bon de savoir qu'une grande famille d'amis et d'Associés nous accompagne par sa présence et sa prière. ■

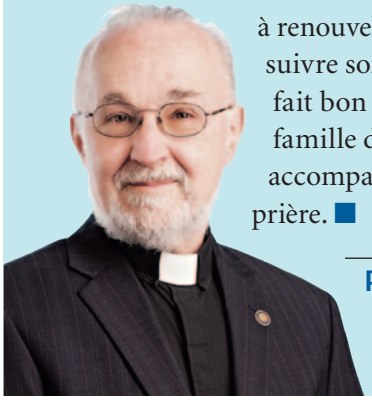

Maxime Boisvert

Père Claude Grou, c.s.c.
Recteur

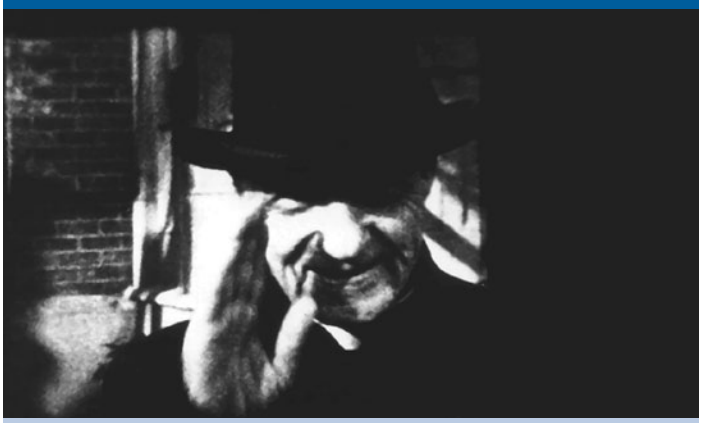

Archives de l'Oratoire Saint-Joseph

Ensemble, supportons l'œuvre de l'Oratoire !

Dans son édition italienne du 23 mai 1982, l'*Osservatore Romano* présentait le frère André comme celui qui, par sa vie et ses conseils, devait révéler au monde entier la bonté et la puissance d'intercession de saint Joseph. On y affirmait que sa mission particulière a consisté à revaloriser le rôle de saint Joseph dans le mystère du salut, à montrer à tous que l'un des meilleurs moyens d'arriver au Christ était de passer par saint Joseph.

Le frère André fut sans conteste l'un des plus grands apôtres modernes de saint Joseph. Sa mission est loin d'être terminée… Au contraire, elle ne fait que commencer.

Mais comment serait-il possible de la poursuivre sans votre appui ?

Accueillir, célébrer la parole et la miséricorde de Dieu, élever le cœur et l'esprit par la beauté, favoriser les engagements, voilà autant de défis que les membres du personnel de l'Oratoire, religieux et laïques, se sont engagés à relever à la suite et à l'exemple de frère André.

Pourront-ils le faire ? Tout dépend de vous.

L'Oratoire Saint-Joseph s'est développé au rythme des efforts et des initiatives du peuple de Dieu. Grâce à votre contribution, vous donnez concrètement des mains et des pieds à l'œuvre de saint frère André ! ■

Maxime Boisvert

Père Mario Lachapelle, c.s.c.
Directeur
Les Associés du frère André

Faire un don par testament à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal... À la portée de tous !

De plus en plus de gens s'intéressent au programme des dons planifiés de l'Oratoire puisqu'il s'agit d'un excellent moyen d'aider le sanctuaire à poursuivre sa mission et ce, à long terme. Certains individus cependant pensent encore que faire un don par testament est réservé aux personnes fortunées et seules.

Bien que les revenus d'un défunt puissent avoir été modestes, chaque personne est réputée avoir disposé à son décès de ses biens à leur juste valeur marchande. Cela peut entraîner un important gain en capital sur lequel il y aura des impôts à payer. Il faut donc toujours considérer l'impact fiscal de cette disposition réputée des biens au moment du décès afin de déterminer quel don sera le plus profitable aux héritiers.

Exemple de cette dame au cœur qui voit loin

Mme Gagnon est veuve et âgée de 65 ans ; elle a pris cette année sa retraite et désire revoir son testament. L'Oratoire Saint-Joseph occupe une place importante dans son cœur et elle aimerait prévoir un don afin de s'impliquer pour la préservation de ce merveilleux sanctuaire. Soucieuse cependant du bien-être de ses enfants, elle voudrait poser ce geste philanthropique sans toutefois les priver d'une partie trop importante de leur patrimoine. Elle s'interroge sur la dette fiscale que ses enfants devront assumer à son décès. Son taux d'imposition est de 48,2 %.

Mme Gagnon a accumulé 200 000 $ dans des REER qu'elle ne pense pas utiliser, car elle a peu de dépenses et bénéficie d'un fond de pension qui lui permet de vivre confortablement. Elle prend ses vacances à son chalet qu'elle a acquis il y a plus de 20 ans, ce qui lui permet de voir ses enfants. Ce chalet a une valeur marchande de 150 000 $. Puisqu'elle l'a acquis pour la somme de 75 000 $, elle aurait un gain en capital de 75 000 $ à son décès dont 50 % sera imposable. Elle possède également une résidence évaluée à 335 000 $ libre de toute hypothèque qu'elle a héritée de ses parents et qu'elle désire léguer à ses enfants. En résumé :

ACTIFS	VALEUR	IMPÔTS À PAYER	HÉRITAGE NET
REER	200 000	96 400	103 600
Chalet	150 000	18 075	131 925
Résidence	335 000	–	335 000
Assurance vie	50 000	–	50 000
Total	**735 000**	**114 475**	**620 525**

Mme Gagnon se demande quelle serait la situation si elle faisait bénéficier l'Oratoire Saint-Joseph du capital assuré de sa police d'assurance-vie. L'impact est le suivant :

ACTIFS	VALEUR	IMPÔTS À PAYER	HÉRITAGE NET
REER	200 000	96 400	103 600
Chalet	150 000	18 075	131 925
Résidence	335 000	–	335 000
Assurance vie		–	don
Reçu = moins d'impôts et plus d'encaisse		**(24 100)**	24 100
Total	**685 000**	**90 375**	**594 625**

Mme Gagnon a vite constaté l'importante économie d'impôt que ce don procurera et ce, au profit de l'œuvre qui lui tient à cœur. Le coût réel net du don de 50 000 $, soit la différence de l'héritage net, est de 8 633,33 $ pour chacun de ses trois enfants. La réduction des impôts à verser aux gouvernements par ailleurs est de 24 100 $.

En conclusion

Que vous choisissiez de léguer à l'Oratoire Saint-Joseph une police d'assurance vie, un pourcentage de vos actifs, une résidence ou vos REER, votre don aura des répercussions positives non seulement sur les impôts à payer au décès mais pour la pérennité de ce merveilleux sanctuaire et de la mission de saint frère André. Dans l'immédiat, vous serez gratifié par votre geste et transmettrez à vos enfants des valeurs de solidarité sociale auxquelles vous tenez.

Permettez-moi de vous offrir mes vœux les plus chaleureux à l'occasion de cette belle période des Fêtes. Que la paix, le bonheur, la joie, l'amour et surtout la santé soient à votre rendez-vous quotidien pour ce Nouvel An qui s'annonce. Et merci pour votre grande générosité. ■

Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice
Programme des dons planifiés
514 733-8211 poste 2523
ou (sans frais) 1 877 672-8647
ccote@osj.qc.ca

Suivez moi sur le web pour d'autres capsules dons planifiés à l'adresse : CotcClaudia.blogspot.com

Novembre 2011

À l'affiche au Musée de l'Oratoire

Les crèches du Québec à l'honneur

Exposition de 200 crèches de plus de 100 pays

Tarification en vigueur ; horaire, prix spéciaux pour les familles et les groupes sur réservation au Bureau d'accueil et des pèlerinages au 514 733-8211 ou à pelerinage@osj.qc.ca

Oeuvre : Rose-Anne Monna
Photo : Alexandre Genest

Décembre 2011

Dimanche 4 décembre à 15 h

Célébration communautaire du pardon
dans la crypte

Samedi 17 décembre à 20 h

Un grand Noël classique à l'Oratoire avec Marc Hervieux, *Les Petits Chanteurs du Mont-Royal* et un ensemble instrumental

Concert-bénéfice au profit du grand projet d'aménagement et de restauration

Une seule représentation dans la basilique

Billet 35 $, 50 $, 100 $, 200 $

Billets Privilège 250 $ (cocktail après le concert en présence de l'artiste et reçu d'impôt)

Réseau Admission : 514 790-1245 – www.admission.com

Dimanche 18 décembre à 14 h

Concert de Noël de la *Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal*
dans la crypte

Samedi 24 décembre

Messes de Noël

18 h : messe familiale
21 h et minuit, avec *Les Petits Chanteurs du Mont-Royal*

Concert d'orgue avant les messes

Laissez-passer requis pour les messes de 21 h et minuit : disponibles à partir du samedi 26 novembre au Bureau d'information et de bénédiction

Samedi 31 décembre

23 h 30 : prière, suivie de la messe à minuit dans la crypte ; avec la communauté haïtienne

Janvier 2012

Dimanche 1er janvier

Messes du Nouvel An – *Journée mondiale de la paix*

7 h, 8 h, 9 h 30, 11 h, 11 h 15 (en anglais), 12 h 30, 16 h 30 et 19 h 30

Dimanche 1er janvier

Journée des familles

Bénédiction des pèlerins et des familles à 14 h 30 dans la crypte

Samedi 7 janvier

Fête liturgique de saint frère André
Messe solennelle à 19 h 30

Dimanche 22 janvier à 19 h

Soirée de retrouvailles chrétiennes
dans la basilique

Février 2012

Mercredi 8 février à 14 h

Messe et onction des malades à l'occasion de la *Journée mondiale des malades*

Mars 2012

Neuvaine 2012 du 10 au 18 mars

Neuvaine dédiée à saint Joseph
Montre-moi ta foi
en compagnie de Doris Lamontagne, p.f.m.
prédications à 14 h dans la basilique
et à 19 h 30 dans la crypte

Lundi 19 mars à 10 h, 14 h 30 et 19 h 30

Solennité de saint Joseph, époux de Marie

Célébrations eucharistiques dans la basilique en compagnie des *Petits Chanteurs du Mont-Royal*

Banquet des Grands Associés du frère André dans la salle Joseph-Olivier-Pichette, sur invitation

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT

Visitez notre site internet pour connaitre notre programmation :
www.saint-joseph.org

Une reconnaissance envers saint frère André !

À l'âge de 57 ans, M. André Richard, retraité depuis 2008 de l'industrie des matériaux électriques pour laquelle il a travaillé pendant 30 ans, est encore très actif et surtout, il continue de penser aux autres.

Il a accepté de venir me rencontrer à l'Oratoire pour me livrer son témoignage sur son attachement envers ce magnifique sanctuaire et envers le frère André.

Il m'a fait part de son projet philanthropique et des raisons pour lesquelles il a choisi de faire un don par testament à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

Il m'explique son cheminement. « (…) En 2009, j'ai vécu une grande déception face à certains amis. J'ai alors remis en question plusieurs aspects de ma vie. »

« (…) je me suis levé un matin et c'est là que j'ai décidé de revenir à la base, c'est-à-dire de prier le frère André parce que je me suis rappelé que si je marche aujourd'hui, c'est grâce à lui. J'ai décidé qu'il sera pleinement dans ma vie. Si j'ai besoin de quelqu'un, c'est vers lui que je me tournerai ».

Je lui demande alors de me raconter son histoire.

À sa naissance, il avait une malformation osseuse aux deux jambes. Suivant les recommandations du médecin de famille, ses parents consultèrent des spécialistes à l'hôpital pour enfants. Son cas était extrêmement rare ! Il dut subir une opération exploratoire puisque les médecins ne savaient pas quoi faire. Après la première opération, les médecins suggérèrent d'en faire une autre et tous étaient d'avis que ses chances de marcher étaient très minces. Son père refusa la seconde opération. Il croyait que son fils souffrirait encore inutilement.

M. Richard m'explique que ses parents avaient une grande confiance au frère André et avaient décidé de l'appeler André au lieu de lui donner le nom de son parrain, Fernand. « Ma mère est une Bessette. Je me rappelle que mon grand-père maternel prenait plaisir à nous expliquer ce lien de parenté et à nous raconter les souvenirs qu'il avait du frère André. »

M. André Richard

« (…) mes parents se sont tournés vers la prière, mon père, ma mère et ma grand-mère ont prié tous les jours le frère André. Je les voyais se rendre à l'église qui était à côté de l'hôpital. Il m'arrivait souvent de les accompagner. » Il me raconte qu'en grandissant, les os de ses jambes se sont replacés tranquillement. Il a marché beaucoup plus tard que la normale des enfants, mais sans restriction.

Depuis sa remise en question en 2009, depuis qu'il s'est remis à prier, il me confie que sa vie s'est améliorée sur plusieurs aspects.

Il m'explique : « Avant, je n'étais pas heureux mais peu sociable, renfermé. Maintenant, depuis que je me suis tourné vers le frère André, j'ai changé. Je marche deux heures par jour, je rends service aux autres, je suis plus ouvert aux gens et plus positif. »

« Je suis conscient que l'entretien et la rénovation de l'Oratoire coûte cher, et c'est pour ça que je veux faire un don substantiel à mon décès pour rendre hommage au frère André et pour le remercier. »

M. Richard est convaincu qu'une fois de plus, prier le frère André l'a aidé.

Il poursuit en me disant : « (…) je m'identifie au frère André parce qu'il a été persévérant dans sa vie et parce qu'il a cru à ses rêves. Il est un exemple à suivre. »

Monsieur Richard vient se recueillir à l'Oratoire aussi souvent qu'il le peut. Et, grand motocycliste, il ne manque jamais la bénédiction des motos en mai et en profite pour venir allumer un lampion.

En terminant, il conclut : « J'étais présent le 30 octobre au Stade olympique et je suis très heureux qu'enfin son œuvre et ses miracles aient été reconnus. »

Pour ces raisons, M. André Richard a choisi de faire un don par testament à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal en léguant une part importante du résiduel des actifs de sa succession.

Je remercie M. André Richard pour ce beau témoignage et pour ce geste généreux !

Merci également à tous nos généreux donateurs. Vous assurez la pérennité de la mission de l'œuvre de saint frère André et de l'Oratoire Saint-Joseph.

Si vous tenez vous aussi à rendre hommage à saint frère André de façon particulière, il me fera plaisir d'en discuter avec vous. ■

Me Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice du Programme des dons planifiés

→ suite de la page 1

« Une foi qui transforme la montagne »

Saint Joseph, lorsqu'il a appris que Marie était enceinte sans l'avoir connu, a pu avoir l'impression de se heurter à une montagne qui bloquait son chemin. Il en a fait le lieu d'une rencontre avec Dieu. Sa foi a aplani la montagne qui s'était dressée sur son chemin. Ainsi, dans la vie quotidienne, nous arrive-t-il à tous de vivre des circonstances difficiles qui nous paraissent comme une montagne insurmontable. Pourquoi, alors, ne pas laisser notre foi transformer la montagne ? ■

Nouveautés au Musée de l'Oratoire

Depuis octobre, les visiteurs de l'Oratoire peuvent admirer les vitrines présentant la vie de frère André. La première partie du renouvellement de l'exposition permanente avait été dévoilée à l'occasion de la neuvaine de saint Joseph en mars dernier. On y découvrait les différentes étapes ayant mené à la canonisation de frère André. Cette fois-ci, l'accent est mis sur l'enfance, l'émigration aux États-Unis, l'entrée en congrégation, le travail au Collège Notre-Dame et la construction de l'Oratoire. Enfin, des photographies témoignent de l'attachement de tout un peuple envers cet homme qui fut à la fois un ami, un frère, un saint.

À Noël, le musée de l'Oratoire présentera une exposition de crèches qui mettra à l'honneur les artistes et les artisans du Québec. Des œuvres en bois, céramique, verre, papier et bien d'autres matériaux montreront la variété, la richesse et l'originalité des représentations de la Nativité. À cela s'ajouteront les nouveautés de 2010-2011 et les crèches provenant de plus de 100 pays dans le monde, pour un total de plus de 200 crèches. L'ouverture de l'exposition a eu lieu le samedi 5 novembre 2011. Une sortie remplie d'émerveillement pour toute la famille !

La Terre Sainte : une tradition pour l'Oratoire

Après le succès du premier voyage, l'agence *Voyage Hone,* en collaboration avec l'Oratoire Saint-Joseph, vous invite à nouveau à un pèlerinage *Sur les pas de Joseph, Jésus et Marie* vers ce superbe pays qu'est Israël. Traversant la Terre Sainte du Sud au Nord, l'itinéraire vous permettra de contempler les hauts faits de Dieu, d'en faire mémoire pour enrichir votre vie présente. Ce pèlerinage complet dans les hauts lieux de la chrétienté vous permettra de découvrir, entre autres, les villes de Bethléem, Nazareth, Jérusalem, de même que la Galilée. Le prochain départ prévu en mars 2012 s'inscrit dans une démarche de pèlerinage et d'un circuit soutenu, accompagné par un membre de l'équipe pastorale de l'Oratoire Saint-Joseph. Renseignements et inscription chez *Voyage Hone* au 514 878-1000 ou au www.voyagehone.com.

Une statue voyageuse

Un élément familier du paysage de l'Oratoire Saint-Joseph a enfin trouvé sa demeure définitive. En effet, une statue de la Vierge Marie très aimée des pèlerins est maintenant installée à même le roc du mont Royal, tout à côté de la chapelle votive, près des ascenseurs. Ce décor, qui rappelle celui de la grotte de Lourdes, met beaucoup mieux en valeur cette statue ancienne offerte en 1909, devant laquelle saint frère André a bien souvent prié. D'abord située à proximité de la chapelle d'origine, la statue a ensuite orné le fronton de la basilique en construction, puis a accueilli les pèlerins en haut des marches. Dernière étape avant de trouver sa nouvelle demeure, la statue de la Vierge a séjourné au pied de la murale du cinquantenaire de l'Oratoire jusqu'au printemps dernier.

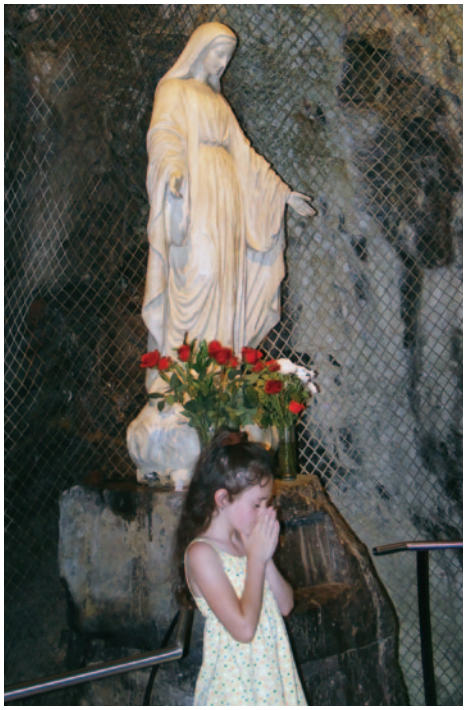

Jomon Kalladanthiyil